

Blois, le 11 avril 2022

**Groupement des Activités, des Emplois, des
Compétences et des Parcours Professionnels**

Service RH Volontaires

N° 89/GAECPP-V/2022/FD/CH

NOTE D'INFORMATION N° 2022-28

Affaire suivie par : Mme Ch. HUBERT

☎ : 02 54 51 54 69

✉ : christine.hubert@sdis41.fr

Président	<input type="checkbox"/>	Préfecture	<input type="checkbox"/>	Conseil Départemental	<input type="checkbox"/>
Equipe de direction	<input type="checkbox"/>	Groupement Territorial Nord	@	CS	@
Comité de pilotage	<input type="checkbox"/>	Groupement Territorial Sud	@	CS avec SPP	@
Comité de direction	@	Pôle Opérationnel	<input type="checkbox"/>	CI	@
SSSM	<input type="checkbox"/>	Groupement Opérationnel	<input type="checkbox"/>	Tous syndicats	<input type="checkbox"/>
Pôle fonctionnel	<input type="checkbox"/>	CTA/CODIS	<input type="checkbox"/>	UDSP	<input type="checkbox"/>
Groupement Administration	<input type="checkbox"/>	Prévision	<input type="checkbox"/>	Personnels concernés	<input type="checkbox"/>
GAECPP	<input type="checkbox"/>	Groupement Prévention	<input type="checkbox"/>	Centres concernés	<input type="checkbox"/>
CFIS	<input type="checkbox"/>	CSP Blois	@		
Gpt Services Techniques	<input type="checkbox"/>	CSP Romorantin-Lanthenay	@		
		CSP Vendôme	@		

REDACTION-MODIFICATIONS

Indice	Initiateur	Date	Modification(s)
0	Christine HUBERT	11/04/2022	

Objet : AVIS DE VACANCES DE POSTES - 28 SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES SAISONNIERS

Postes à pourvoir : du 1^{er} au 31 juillet 2022 et du 1^{er} au 31 août 2022

Profil : Formation d'équipier SUAP-INC-OD – majeur – Permis de conduire « B »

POSTES A POURVOIR :

BLOIS-NORD : 2 en juillet / 2 en août
 ROMORANTIN : 2 en juillet / 2 en août
 VENDOME : 2 en juillet / 2 en août
 BLOIS-SUD : 1 en juillet / 1 en août
 SAINT-LAURENT-NOUAN : 2 en juillet / 2 en août
 MONTRICHARD : 1 en juillet / 1 en août
 LAMOTTE-BEUVRON : 2 en juillet / 2 en août
 TROIS PROVINCES : 1 en juillet / 1 en août
 SALBRIS : 1 en juillet / 1 en août

Date limite de dépôt des candidatures : les candidatures accompagnées d'un CV sont à transmettre au service RH Volontaires sous couvert des chefs de centre et de groupement territorial **avant le 09 mai 2022.**

Vous trouverez en pièce jointe une affiche pour diffusion de l'information dans vos centres.

Pour le Président et par délégation,

Le Directeur Départemental,

Pour le Directeur
et par délégation,

Colonel Thierry ROBERT